

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 26 (1893)

Artikel: L'évangile et l'apocalypse de pierre
Autor: Chapuis, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉVANGILE ET L'APOCALYPSE DE PIERRE

PAR

P. CHAPUIS

PREMIER ARTICLE

Durant l'hiver 1886-1887, un savant français, M. Bouriant, découvrait dans un caveau d'Akhmîm, qui paraît avoir servi à des sépultures chrétiennes, un manuscrit grec sur parchemin. En 1892, il publiait dans les *Mémoires de la mission archéologique française au Caire* (t. IX, fasc. 1) ce document, qu'il a baptisé *manuscrit de Gihzé*, nom de la bibliothèque où est déposée cette trouvaille.

Le manuscrit est formé de 33 feuillets de 15 centimètres de haut, sur 12 de large, sans pagination. Sur la première feuille, on voit une croix copte avec un alpha et un oméga; quelques pages sont vides, une autre manque et l'on se dirait en présence d'une collection de morceaux divers, tous incomplets. L'écriture des deux premiers fragments est du reste différente de celle du troisième.

Ce document néanmoins enrichit sérieusement la littérature de nos origines chrétiennes. Il nous fournit trois écrits ou portions d'écrits, importants à des titres divers. Le fragment que je signale en premier, bien qu'il occupe les derniers feuillets du parchemin (pages 21-66), contient deux morceaux du livre d'Hénoch, un ouvrage primitivement écrit en hébreu ou plutôt en araméen, dont on ne possédait jusqu'ici qu'une tra-

duction éthiopienne et quelques morceaux chez Georges le Syncelle. Le texte nouveau a été publié et annoté en France par M. Adolphe Lods, qui a, d'ailleurs, très largement contribué à l'étude de ces nouveaux documents; en Allemagne, par le vénérable et classique maître des recherches éthiopiennes, le professeur Dillmann. D'après ces travaux, le manuscrit de Gihzé améliorerait sensiblement le texte de cette antique apocalypse longtemps si goûtée dans l'Eglise chrétienne, qu'on faillit en faire un livre canonique.

Plus nouvelles et d'un plus direct intérêt sont pour nous les vingt premières pages du parchemin. Elles révèlent un fragment de l'*Évangile de Pierre* (p. 2-10; les pages 11 et 12 sont vides) puis un fragment encore de l'*Apocalypse de Pierre* (p. 13-20; la p. 13 manque). Nous connaissions par les anciens auteurs les noms de ces ouvrages; mais nous n'en possédions pas une ligne originale, connue comme telle.

Aussi ces deux fragments, l'Évangile de Pierre surtout, ont-ils fait surgir en quelques mois une série de mémoires et d'articles dont la production semble loin d'être épuisée. Citons quelques-uns de ceux qui ont passé sous nos yeux. C'est une dissertation de M. Lods¹ avec le texte annoté des deux documents, puis deux études avec critique du texte de MM. Robinson et James², enfin et surtout la publication maîtresse de Harnack dans la collection si avantageusement connue des *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*³.

Parmi les études plus ou moins complètes ou développées du sujet, je me borne à signaler, relativement à l'évangile de Pierre, un court, mais suggestif article d'un vieux maître,

¹ Adolphe Lods. *Evangelii secundum Petrum et Petri Apocalypseos quæ supersunt ad fidem codicis in Ægypto nuper inventi edidit cum latina versione et dissertatione critica*. Parisiis. Leroux 1892.

² Robinson and James. *The Gospel according to Peter and the Revelation of Peter*. Two Lectures on the newly recovered fragments together with the greek texts. London 1892.

³ Harnack Adolph. *Bruchstücke des Evangeliums und der Apokalypse des Petrus*. Leipzig 1893.

A. Hilgenfeld, dans l'important périodique qu'il dirige¹. Le texte y est l'objet d'une sérieuse attention. Dans la *Neue kirchliche Zeitschrift* de G. Holzhauser, Zahn² consacre à l'œuvre des pages utiles, mais où semble régner un parti pris de rabaisser, autant que faire se peut, la valeur de la trouvaille.

L'*Expositor* enfin nous donne par la plume de M. J.-O.-F. Murray quelques considérations patristiques en rapport avec notre document. Mentionnons aussi une étude de Soden dans la *Zeitschrift für Theologie und Kirche* et les remarquables articles bibliographiques de Schürer dans la *Theologische Literaturzeitung*.

Ces quelques indications, qui pourraient encore être développées, montrent quel vif intérêt a suscité la découverte de M. Bouriant.

Essayons ici de décrire ces fragments et d'en indiquer l'origine, le caractère et la valeur.

L'Evangile de Pierre.

I

Voici la traduction du morceau d'après les textes revus d'Harnack et d'Hilgenfeld :

1.... Aucun des Juifs ne se lava les mains, pas plus qu'Hérode, ni aucun de ses juges 2 et comme ils ne voulaient pas se laver, Pilate se leva et alors ordonna de saisir le Seigneur, en leur disant : Faites-lui tout ce que je vous ai ordonné de lui faire.

3. Or Joseph, l'ami de Pilate et du Seigneur, s'était tenu là et sachant qu'on allait le crucifier, il vint vers Pilate et demanda le corps du Seigneur pour la sépulture. 4. Pilate envoya auprès d'Hérode pour demander son corps et Hérode lui dit : « Frère Pilate, alors même que personne ne l'eût demandé, nous l'aurions enseveli, puisque aussi le sabbat va luire ; car il est écrit dans la loi : que le soleil ne se couche pas sur un supplicié, » et il le livra au peuple avant premier jour des azymes de leur fête.

6. Ceux qui avaient pris le Seigneur le poussaient en courant et

¹ *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*. Jahrgang. XXXVI, 4^o: *Das Petrus-evangelium über Leiden und Auferstehung Jesu*. Voyez encore : Nouvelle série du même périodique : 1893, second cahier.

² *Das Evangelium Petrus*; 2^{me} et 3^{me} cahiers 1893. Du même, avec le même titre, un opuscule utile publié chez Deichert à Erlangen et Leipzig.

disaient : Entraînons le fils de Dieu, puisque nous l'avons en notre pouvoir. 7. Ils le revêtirent de pourpre et le firent asseoir sur un siège judiciaire, en disant : Juge justement, roi d'Israël ! 8. L'un d'eux apporta une couronne d'épines et la posa sur la tête du Seigneur, 9, d'autres qui se tenaient là lui crachaient dans les yeux ; d'autres le frappaient sur les joues ; d'autres le piquaient avec un roseau et quelques-uns le flagellaient en disant : De cet honneur nous honorons le fils de Dieu.

10. Ils amenèrent deux malfaiteurs et crucifièrent le Seigneur entre les deux ; mais lui-même se taisait comme n'éprouvant aucune peine. 11. Lorsqu'ils dressèrent la croix, ils y mirent comme inscription : celui-ci est le roi d'Israël. Après avoir placé ses vêtements devant lui, ils se les partagèrent et jetèrent le sort sur eux. 13. Mais un de ces malfaiteurs les réprimanda en disant : Nous, nous avons souffert ainsi à cause des forfaits que nous avons commis ; mais celui-ci, devenu Sauveur des hommes, quel mal vous a-t-il fait ? Ils s'indignèrent contre lui et ordonnèrent qu'on ne lui brisât pas les jambes, afin qu'il mourût dans les tourments.

15. C'était midi et les ténèbres couvrirent toute la Judée et ils étaient dans le trouble et l'effroi, craignant que le soleil ne se fût peut-être couché, tandis qu'il vivait encore ; car il est écrit pour eux : que le soleil ne se couche pas sur un supplicié. 16. Et l'un d'eux dit : donnez-lui à boire du fiel avec du vinaigre et ils lui donnèrent ce mélange, et ils accomplirent tout et amoncelèrent sur leur tête tous les péchés. 18. Or, plusieurs erraient çà et là avec des flambeaux, croyant que c'était une nuit de bon augure ¹. (?) 10. Et le Seigneur poussa un cri et dit : Ma puissance, ma puissance ! tu m'as abandonné ! et en le disant il fut enlevé.

20. A la même heure, le voile du temple de Jérusalem fut déchiré en deux. 21. Alors ils arrachèrent les clous des mains du Seigneur et le posèrent à terre et toute la terre trembla et il y eut une grande terreur. 22. Alors le soleil brilla et il se trouva que c'était la neuvième heure. 23. Les Juifs se réjouirent et donnèrent son corps à Joseph, afin qu'il l'ensevelit puisqu'il avait été témoin de tout le bien qu'il avait fait. 24. Il prit le Seigneur, le lava, l'enveloppa d'un linceul et l'introduisit dans son propre sépulcre, appelé jardin de Joseph.

25. Alors les Juifs, ainsi que les anciens et les prêtres, ayant connu quel mal ils s'étaient fait à eux-mêmes, commencèrent à se frapper la poitrine et à dire : Hélas ! nos péchés ! le jugement s'est approché et la fin de Jérusalem. 26. Mais moi, avec mes compagnons, je menais deuil et blessés dans l'âme nous nous tenions cachés, car nous étions recherchés par eux comme des malfaiteurs et comme voulant incendier le temple. 27. Au sujet de tout cela, nous jeûnions, nous étions dans le deuil et les larmes, nuit et jour, jusqu'au sabbat.

¹ Texte Hilgenfeld.

28. Or les scribes, les Pharisiens et les anciens s'étant assemblés, après avoir appris que tout le peuple murmurait et se frappait la poitrine en disant : Si par sa mort de si grands prodiges se sont produits, voyez à quel degré il est juste ! 29. les anciens prirent peur et allèrent vers Pilate avec cette requête : 30. Donne-nous des soldats, afin de garder le sépulcre trois jours, de peur que ses disciples ne viennent le dérober et que le peuple ne suppose qu'il est ressuscité des morts et qu'on ne nous fasse du mal. 31. Pilate leur donna le centurion Pétionius avec des soldats pour garder le tombeau, et avec eux vinrent au sépulcre des anciens et des scribes. 32. Puis ils roulèrent, de concert avec le centurion et les soldats, une grande pierre que les gens présents placèrent sur la porte du sépulcre ; 33, ils y mirent sept sceaux et fixèrent là une tente pour monter la garde. 34. Au matin du sabbat qui commençait à luire, on vint en foule de Jérusalem et des environs pour voir le sépulcre scellé.

35. Dans la nuit où commence le jour du Seigneur, tandis que les soldats montaient la garde deux par deux, une grande voix se fit entendre dans le ciel. 36. Ils virent les cieux ouverts et en descendre deux hommes, qui avaient une grande splendeur et qui s'approchèrent du tombeau. 37. Or, la pierre précisément qui avait été placée contre la porte, roulant d'elle-même, se retira de côté et le tombeau fut ouvert et les deux jeunes hommes entrèrent. 38. A cette vue, ces soldats réveillèrent le centurion et les anciens ; car ceux-ci aussi se trouvaient là pour monter la garde. 39. Tandis qu'ils racontaient ce qu'ils avaient vu, ils voient derechef trois hommes sortir du tombeau, deux d'entre eux soutenant l'autre, et une croix les suivait. 40. La tête des deux allait jusqu'au ciel ; mais celle de celui qu'ils conduisaient par la main dépassait les cieux. 41. Et ils entendirent une voix des cieux qui disait : As-tu prêché à ceux qui dorment l'obéissance ? 42. De la croix, on entendit le oui. 43. Ceux-là s'interrogeaient les uns les autres pour partir et dévoiler ces choses à Pilate. 44. Tandis qu'ils réfléchissaient encore, ils virent de nouveau les cieux ouverts et un homme qui descendit et entra dans le sépulcre. 45. A la vue de ces choses, ceux qui avaient passé la nuit avec le centurion se hâtèrent d'aller vers Pilate, en abandonnant le tombeau qu'ils gardaient et ils exposèrent tout ce qu'ils avaient vu, grandement angoissés et disant : c'était vraiment un fils de Dieu. 46. Pilate répondit et dit : Quant à moi je suis pur du sang du fils de Dieu ; c'est vous qui avez décidé. 47. Ensuite tous s'approchèrent, le prièrent et le supplièrent d'ordonner au centurion et aux soldats de ne rien dire de ce qu'ils avaient vu. 48. Car il nous est avantageux, dirent-ils, d'être coupables d'un très grand péché devant Dieu et de ne pas tomber aux mains du peuple des Juifs et d'être lapidés. 49. Pilate donc ordonna au centurion et aux soldats de ne rien dire.

50. A l'aurore du jour du Seigneur, Marie de Magdala, disciple

du Seigneur, qui, par crainte des Juifs, parce qu'ils étaient emflammés de colère, n'avait pas fait ce qu'ont coutume de faire les femmes pour les morts qui les ont aimées, prit avec elle ses amies et se rendit au sépulcre où il était déposé. 52. Et elles craignaient que les Juifs ne les vissent et elles disaient : Si dans ce jour où il fut crucifié, nous n'avons pu pleurer et mener deuil, maintenant du moins nous ferons cela sur son tombeau. 53. Mais qui nous roulera aussi la pierre placée contre la porte du sépulcre, afin que nous puissions entrer et nous asseoir près de lui et faire ce qui est dû ? 54. Car la pierre était grande ! et nous craignons qu'on nous voie ; et si nous ne le pouvons, du moins plaçons près de la porte ce que nous avons apporté en sa mémoire. Nous pleurerons et mènerons deuil jusqu'à ce que nous soyons rentrées chez nous.

55. Elles partirent et trouvèrent le tombeau ouvert. Elles s'approchèrent, s'y penchèrent et y virent un jeune homme assis au milieu du tombeau, superbe et enveloppé d'une robe très brillante, lequel leur dit : 56. Pourquoi êtes-vous venues ? Qui cherchez-vous ? Non pas celui qui fut crucifié ? Il est ressuscité et est parti. Si vous ne le croyez pas, baissez-vous et voyez le lieu où il était couché ; ils n'est plus là ; car il est ressuscité et s'en est allé là d'où il a été envoyé. 57. Alors les femmes effrayées s'enfuirent.

58. Or, c'était le dernier jour des azymes et un grand nombre sortirent (de la ville ?) pour retourner chez eux, la fête étant terminée. 59. Nous, les douze disciples du Seigneur, nous pleurons et étions dans la tristesse et chacun, affligé de ce qui était arrivé, rentra dans sa maison. 60. Mais moi, Simon-Pierre, et André mon frère, nous prîmes nos filets pour aller vers la mer, et il y avait avec nous Lévi, le fils d'Alphée, que le Seigneur...

Tel est ce fragment évangélique ; quelques pages sauvées d'un livre selon toute apparence complet sur l'œuvre de Jésus. Il se donne comme écrit par l'apôtre Pierre (v. 60) et l'antiquité chrétienne, en effet, a connu un document de ce nom, dont les pages qui précèdent constituent incontestablement une portion.

Origène, dans son commentaire de Matthieu X, en parle comme d'un livre qu'il a lui-même lu. Quelques-uns, raconte le maître d'Alexandrie, s'appuyant sur une tradition consignée dans l'évangile de Pierre ou sur l'écrit de Jacques, affirment que les frères de Jésus sont des fils de Joseph, d'une première femme qu'il avait épousée avant Marie.

Eusèbe, dans son histoire ecclésiastique, nous a conservé sur le document les renseignements les plus précis, savoir le

témoignage de l'évêque Serapion d'Antioche qui vivait à la fin du second siècle (191-213) : Voici cette page qui nous paraît avoir dans notre étude une capitale importance. On la lit dans Eusèbe H. E. Livre VI, 125. Elle dit :

De Serapion nous est parvenu... un autre document composé au sujet de l'évangile dit de Pierre; il l'a fait pour réfuter les affirmations erronées (ψεῦδος ou ψευδῆ) qui s'y trouvent, à cause de quelques-uns dans la paroisse de Rhossus, qui étaient tombés dans des enseignements hétérodoxes à l'occasion du dit écrit.

A ce sujet, il est bon d'exposer brièvement les raisons par lesquelles il établit l'opinion qu'il avait au sujet du livre. Il écrivit ainsi : « Nous recevons, frères, Pierre et les autres apôtres comme Christ, mais nous rejetons résolument les faux écrits qui portent leur nom, sachant que nous n'avons pas reçu de tels documents. Car lorsque je fus chez vous, je présumais que tous étaient attachés à la foi correcte et sans avoir parcouru l'évangile qui m'était présenté par eux sous le nom de Pierre, j'ai dit : si c'est là seulement ce qui paraît vous inspirer de la crainte, qu'il soit lu ! Mais en apprenant maintenant que leur esprit s'enfonce dans une hérésie, d'après ce qui m'a été dit, je me hâterai de revenir chez vous ; ainsi, frères, attendez-moi sous peu. Et vous, frères, comprenant de quelle hérésie est entaché Marcianus et comme il se contredit lui-même, sans réfléchir à ce qu'il dit, vous l'apprendrez d'après ce qui vous est écrit, car nous avons pu d'après d'autres qui ont utilisé ce même évangile, c'est-à-dire d'après les successeurs de ceux qui l'ont répandu et que nous appelons les docètes (car la plupart des affirmations du livre appartiennent à l'enseignement de ceux-ci) l'utiliser et le parcourir et trouver que la plupart des choses qu'il renferme appartiennent, il est vrai, à la pensée vraie du Sauveur, mais que quelques-unes, que nous avons notées pour vous, s'en éloignent ».

Il résulte de là que l'évangile de Pierre a été employé dans les lectures publiques de la communauté de Rhossus en Cilicie pendant un certain temps, mais que la faveur dont il a joui lui venait essentiellement de la tendance docétique, qu'il doit avoir représentée.

Eusèbe à son tour range notre écrit, avec une sévérité peut-être excessive, au nombre des documents décidément hérétiques (H. E. Liv. III, 3) et que ne mentionnerait aucun écrivain ecclésiastique de l'antiquité. Jérôme suit les traces de l'évêque de Césarée ; la condamnation s'accroît et le décret de Gélase

sur les livres reçus et non reçus s'exprime ainsi : *evangelium nomine Petri apostoli apocryphum*.

Tels sont les seuls renseignements que nous fournisse la tradition sur un livre, dont jusqu'ici nous ne possédions pas une ligne positive. Le fragment d'Akhmîm correspond assez bien au signalement des auteurs et il nous dira jusqu'à quel point leur appréciation est équitable.

Pour nous rendre compte de la valeur du document nous l'étudierons successivement dans ses caractères généraux, dans ses rapports avec les évangiles canoniques, dans ses relations avec la tradition évangélique des écrivains patristiques. Nous arriverons ainsi à marquer sa place dans la littérature des premiers siècles.

I

Il suffit d'une lecture même rapide du fragment pour se convaincre que dans sa teneur générale l'évangile de Pierre doit avoir reproduit pour l'essentiel, dans la forme et dans le fond, le type synoptique.

La forme nous présente ce même style impersonnel, dont le génie grec est absent. Le moule dans lequel s'est coulée la tradition primitive est tout entier conservé. La langue hellénistique, toute imprégnée de la tournure logique de l'hébraïsme, se devine dès les premières pages. Partout on rencontre ces locutions conjonctives uniformes et mal définies : l'abondance des *καὶ* et des *τότε*, si caractéristiques dans Matthieu et dans Marc ; ces *δέ*, ces *γάρ*, dont nos livres font abus et qu'ils emploient parfois improprement, s'il fallait juger ces écrivains à la norme des classiques.

On aura également reconnu, dans la substance même des récits, le cadre et l'allure des synoptiques, avec quelques traits qui rapprochent l'évangile de Pierre de celui de Jean. Il serait fastidieux, dans une étude aussi générale que la nôtre de noter ici avec minutie tous les traits qui rapprochent ou séparent le document des données canoniques. On trouvera dans le livre d'Harnack cette exacte nomenclature. Bornons-nous aux

indications générales, à celles qui dessinent le mieux la figure de l'ouvrage.

Les détails originaux et inédits y abondent. Nous n'en discutons point ici la valeur historique ou légendaire ; les deux éléments s'y retrouvent et le second plus richement représenté que le premier. Ainsi on nous dit le nom du centenier commis à la garde du sépulcre ; il s'appelait Petronius. Tout l'incident des précautions organisées aux fins d'empêcher l'enlèvement du cadavre est surabondamment exposé. On sent que l'auteur y attache toute la valeur d'une preuve destinée à écarter tout soupçon au sujet de la résurrection elle-même. Voici, du reste, quelques-unes des nouveautés les plus caractéristiques.

C'est d'abord la scène initiale qui nous montre, à la suite de la condamnation prononcée, les juges et Hérode refusant de se laver les mains. Les mots qui précèdent notre fragment rapportent sans doute, comme Matthieu XXVII, 24, l'attitude connue du procureur qui, par un acte symbolique et parlant, entendait ne point porter les responsabilités du jugement intervenu. L'auteur fait remarquer que les autres acteurs du drame, les juges, membres du sanhédrin, et Hérode, en ne suivant pas cet exemple, entendaient au contraire porter entièrement les conséquences de leur sentence. Tel nous paraît être le sens général d'un texte qui a suscité déjà plus d'une interprétation divergente. M. Wabnitz¹, par exemple, voit, dans cette attitude des juges, dont il fait des Romains, et d'Hérode, une sorte de concession flatteuse faite aux Juifs, bien qu'au fond des choses, ils eussent volontiers suivi l'exemple de Pilate. Cette explication d'un texte d'ailleurs obscur, il faut le reconnaître, nous semble bien peu naturelle. On ne voit rien dans la narration de cette sorte de complaisance ou de complicité forcée. Ces juges *romains* nous ne les trouvons pas ici davantage que dans les synoptiques et le fait que dans la nomenclature, ils sont cités à côté « des Juifs » ne prouve rien contre leur nationalité israélite. Comme l'a remarqué fort exactement Hilgenfeld, le terme *οἱ Ἰουδαῖοι* dans notre fragment désigne le peuple, la foule, encore distinguée des chefs de la nation. C'est ainsi qu'au v. 25

¹ *Revue de théologie et des quest. relig.* Juillet 1893.

l'auteur cite « les Juifs, les anciens et les prêtres. » M. Wabnitz ne conclura pourtant pas de cette distinction entre Juifs et anciens que ceux-ci et les prêtres ne sont pas enfants d'Abraham. On constate d'ailleurs que l'évangile de Pierre, en cela très conforme à l'histoire, présente avec insistance le rôle prépondérant des Juifs dans la condamnation du maître, pour décharger d'autant l'autorité romaine. On le dirait écrit à un moment où les rapports entre l'Eglise et la synagogue étaient assez tendus pour faire souligner la culpabilité d'Israël. On comprend dès lors toute l'importance que possède pour l'écrivain l'attitude d'un tribunal qui, en ne s'associant pas à la conduite de Pilate, marque nettement sa volonté d'en finir avec le prophète de Nazareth. Cette interprétation est du reste confirmée, et c'est un de ses meilleurs appuis, par un passage d'Origène, justement signalé par Murray. Dans son commentaire de Matthieu, le maître d'Alexandrie nous dit : *Et ipse Pilatus quidem se lavit, illi autem non solum se mundare noluerunt a sanguine Christi; sed etiam se susceperunt dicentes : Sanguis ejus super nos et super filios nostros !* N'est-ce pas là comme un écho de notre fragment, un *noluerunt* tout à fait analogue au récit de Pierre ?

Le rôle, ensuite, que joue Hérode dans le procès est digne de remarque. D'après les évangiles canoniques ce prince apparaît comme adversaire de Pilate et ne possède dans le drame judiciaire qu'une influence subordonnée. On nous le montre très méprisant pour Jésus, en somme disposé à le perdre, quoiqu'il remette au procureur le souci du prononcé capital. Ici au contraire, il est à la première place. Ami de Pilate, le prince est présent au prétoire avec les chefs et le peuple, dont il partage nettement les aspirations et Pilate le consulte (v. 11). Peut-être avons-nous là, sinon un écho du moins une sorte de parallèle de cette tradition pétrinienne dans Actes VI, 27 où, dans l'énoncé des juges de Jésus, le roi est nommé avec et avant le procureur. On dirait que la part prise par le tétrarque à la condamnation du Seigneur soit ici plus décisive que ne le laisseraient supposer de prime abord nos documents scripturaires. En tous cas, le rôle d'Hérode, son désir de flatter les

Juifs, de se faire passer pour un défenseur du légalisme est bien conforme à ce que l'histoire raconte de ce despote. L'évangile de Pierre, qui lui donne le pouvoir de disposer du cadavre du crucifié, motive même cette autorisation par une prescription judaïque, d'après laquelle le soleil ne doit pas se coucher sur un supplicié.

Troisième remarque : Joseph d'Arimathée, dont l'évangéliste ne mentionne pas le bourg d'origine apparaît comme une personnalité connue, soit qu'elle ait été mentionnée dans d'autres portions de l'écrit, soit peut-être et plus probablement que la simple mention du nom ait été jugée suffisante pour des lecteurs au courant de la tradition. C'est exactement de la même manière que Marc introduit Simon de Cyrène, « père d'Alexandre et de Rufus, » des personnalités dont le nom seul devait pour les primitifs lecteurs réveiller quelque image précise et connue. Joseph, en outre, est mentionné comme ami de Pilate. Dans ce cas, il n'aurait pas eu besoin pour obtenir la dépouille mortelle du Maître du courage que lui attribue Marc XV, 43. Ses relations avec Jésus sont également assez anciennes, puisqu'il est placé (22) parmi ceux qui ont contemplé tout le bien fait par le Seigneur. Remarques intéressantes, qui indiquent jusqu'à quel point la tradition évangélique s'est longtemps librement déployée, comment les courtes indications des écrits primitifs ont rapidement trouvé des amplificateurs. Il serait difficile, disons impossible, de distinguer partout l'élément historique des embellissements postérieurs. Néanmoins on observera que les indications de notre fragment sur la position de Joseph en face du Maître demeurent dans la ligne primitivement indiquée par les livres canoniques. Elles n'en sont que le déploiement naturel.

L'état d'esprit des onze apôtres à l'heure du martyre de Jésus, très analogue à celui indiqué par nos évangiles est décrit et précisé avec plus d'abondance. Cet étalement des faits est du reste un des caractères spécifiques du fragment. On dirait une tradition qui s'élargit, comme un commencement de paraphrase qui veut expliquer et détailler les renseignements plus concis et plus sobres de l'histoire évangélique canonique. Dans

le cas particulier nous apprenons de la bouche de l'auteur qui se donne lui-même pour l'apôtre Pierre (voy. aussi v. 60) que les Juifs considèrent les disciples comme des malfaiteurs et les accusaient de vouloir incendier le temple. C'est là, je crois, une amplification, d'ailleurs déviée, de l'accusation portée contre le Maître à l'occasion d'une de ses paroles sur son attitude en face du sanctuaire et des institutions lévitiques. Le livre des Actes lui-même s'inspire d'une tradition plus pure, lorsqu'il représente au contraire les apôtres comme observateurs fidèles des rites et des observances. C'est bien là l'impression que laisse la manière d'agir et de penser du cercle apostolique avant l'apparition des Etienne et des Paul.

On connaît, d'autre part, la divergence dès longtemps constatée entre les Synoptiques et Jean au sujet de la mort de Jésus. Les premiers placent, semble-t-il, le repas pascal du cénacle à l'heure officielle, sa mort dès lors au lendemain du grand jour. Jean, au contraire, fait mourir le crucifié à l'heure même où Jérusalem se préparait à immoler l'agneau pascal. Notre fragment appuie cette dernière donnée d'une manière très précise. Il place le crucifiement *πρὸ μιᾶς τῶν ἁγίων*, à l'heure où le sabbat *ἐπιφώσκει*. Ces expressions, au premier abord assez vagues, s'expliquent d'une façon fort claire par la langue même des Synoptiques. Comme le remarque Hilgenfeld, Matthieu (XXVI, 17) appelle le jour où, selon lui, Jésus célébra dans la communion de son peuple le repas pascal *πρώτη τῶν ἁγίων*, une expression évidemment synonyme de *μιᾶ τῶν ἁγίων*. Marc, de son côté, éclaire cette détermination, en y ajoutant les mots : *ὅτε τὸ πάσχα ἐθύον*. Il ne saurait, dès lors, subsister aucun doute sur le sens de ces mots. L'*ἐπιφώσκει* n'est pas moins clair. « Le sabbat commençait à briller » signifie qu'on était à la veille du repos hebdomadaire, donc ici ce vendredi 14 au soir que Luc note ainsi : *ἡμέρα ἦν παρασκευῆς καὶ σαββατον ἐπιφώσκει*. Souvenons-nous que les Juifs comptaient leur journée à partir du coucher du soleil ou du lever des étoiles et l'expression devient tout de suite compréhensible. Nous sommes donc autorisés à dire que d'après notre fragment le Seigneur est mort sur la croix le 14 nisan, comme l'affirme aussi le quatrième évangile. Cette coïncidence nous

semble d'un haut intérêt historique. On n'en déduira pas, sans doute, un rapport nécessaire de dépendance entre les deux documents ; on constatera même que Jean relève le côté symbolique ou plutôt prophétique qu'il assigne à cette mort de l'Agneau de Dieu à l'heure même des immolations lévites. Cette intention est absente de l'évangile de Pierre et l'on peut croire que l'un et l'autre écrivain se rencontrent seulement dans une même tradition. La confirmation de cette dernière par notre fragment lui donne un nouvel appui, et l'on peut désormais passer au compte des erreurs l'opinion de ceux qui attribuaient au quatrième évangile la création de cette date dans une intention dogmatique. Cette date est affirmée en dehors de toute pensée accessoire et l'on devra reconnaître que même sur le terrain historique Jean corrige heureusement quelques données des synoptiques.

Le crucifiement offre dans la description de Pierre quelques traits à noter. Le brigand repentant, par exemple, adresse la confession de ses forfaits, non point à son compagnon de supplice, mais à tous les spectateurs de la scène du Calvaire. Ceux-ci irrités de cette admonestation ordonnent de ne pas briser les jambes, celles du malfaiteur sans doute, et non pas de Jésus comme on l'a dit. En tous cas la tradition johannique présente autrement les choses. Elle parle d'un brisement motivé par l'approche du sabbat, qui imposait l'achèvement des suppliciés, et explique comment le Maître échappa à ce coup de grâce, par une mort plus prompte que celle de ses compagnons d'infortune.

Il est presque étrange que l'évangile de Pierre ne rappelle qu'une seule des « paroles de la croix, » la citation de Ps. XXII, 2, le fameux *Eli, eli...* Encore est-elle rendue d'une façon originale : *Ma puissance ! ma puissance ! tu m'as abandonné !* L'auteur a-t-il voulu ainsi mettre Jésus à l'abri d'un désespoir que ses principes dogmatiques ne permettaient pas de lui attribuer ? On le dirait et nous éluciderons plus loin cette question. Quoi qu'il en soit la citation du psalmiste telle qu'elle est ici rendue n'est pas absolument fantaisiste, comme on pourrait le croire au premier abord. D'après les remarques autorisées

de Nestle, Wellhausen et Dienmann, l'écrivain peut avoir vu dans la transcription $\eta\lambda\iota$ ou $\eta\lambda\epsilon\iota$ l'hébreu $\eta\lambda\iota$ qui signifie: *ma force*. Même la leçon $\eta\lambda\iota$ que Matthieu traduit par *mon Dieu* ! trouverait des auteurs en faveur de la signification adoptée par notre fragment. Aquila, par exemple, rend précisément le Ps. XXII, 2 par $\iota\sigma\chi\upsilon\rho\epsilon\ \mu\omicron\upsilon$; dans Néhémie V, 5 les manuscrits des LXX interprètent $\eta\lambda\iota$ dans le sens de $\delta\acute{\upsilon}\nu\alpha\mu\iota\varsigma$.

Enfin le récit de la résurrection est celui qui renferme le plus de particularités frappantes. Le jour de l'événement est par deux fois (35 et 40) appelé le jour du Seigneur, tandis que la tradition synoptique a conservé la supputation hébraïque. Dans Matthieu ensuite, la cause qui détache la pierre tombale est cosmique : c'est un tremblement de terre. Ici cette cause n'est pas précisée ; on pressent comme une puissance invisible, grâce à laquelle le bloc qui fermait la grotte sépulcrale roule de côté, comme de lui-même. Le ciel s'ouvre ; deux jeunes hommes en descendent, entrent dans le tombeau. Au sortir du sépulcre, ils sont trois ; une croix les suit. Tous ces traits et bien d'autres encore donnent à notre évangile sa marque bien spéciale.

Après ces détails, qu'il serait facile de multiplier, il sera permis de passer à des observations plus générales qui dessinent la physionomie morale du document.

Comme nous l'avons déjà noté incidemment, l'évangile de Pierre a une tendance très évidente à l'amplification. On dirait qu'il est préoccupé de préciser ce que la tradition primitive ne précise pas. Celle-ci parle d'un centurion, chef de la garde du Calvaire ; mais ignore son nom. Notre fragment l'appelle Petronius, comme plus tard la recension grecque des Actes de Pilate le nommera Longinus, dont on a fait un évêque de Cappadoce. Ce besoin de combler les lacunes, qui est du reste la loi constante de toute tradition et qui forme volontiers la légende, inspire à notre auteur des descriptions détaillées là où le type canonique se contente d'une fugitive indication. Cela ne va pas sans une certaine lourdeur. On constate tout particulièrement ce cachet dans le récit de la résurrection, dans la description de la garde du sépulcre, dans les conjectures et les

projets que Marie de Magdala discute avec ses compagnes avant d'arriver au jardin de Joseph au milieu du dimanche. On notera également que l'écrivain fait abondamment parler ses héros au discours direct, d'une manière étendue, là où les synoptiques se bornent à la simple narration.

Le merveilleux, le prodigieux sont également dans les goûts de l'écrivain ; on le dirait déjà l'écho d'une tradition en train de transporter les faits de l'histoire dans un monde fantastique. On aura remarqué, à la lecture, ce cadavre du Maître, dont le seul attouchement fait trembler le sol ; puis cette pierre sépulcrale qui se meut comme un vivant, cette croix qui marche, etc., des traits dont au point de vue de l'invraisemblance il serait difficile de trouver l'équivalent dans la tradition primitive.

Mais, sans contredit, la christologie de l'auteur est le caractère le plus intéressant de toute son œuvre. Elle vaut la peine de nous arrêter un instant.

Le Christ de cet évangile a à peu près abandonné le terrain de l'histoire. On le constate déjà d'après les noms qui lui sont donnés. Jamais il n'est appelé Christ ou Jésus, ces désignations courantes de nos évangiles ; par contre deux fois fils de Dieu et partout ailleurs le Seigneur. On pourrait sans doute voir dans cette expression une sorte d'anticipation, qui ne ferait que constater l'usage établi dans les milieux où vivait l'auteur et qu'ont préparée, sans parler des épîtres apostoliques, quelques textes des évangiles reçus. Mais il faut aller plus loin et relever dans ce terme l'influence de la réflexion dogmatique. Il est probable que les autres parties du livre, celles que nous ne possédons pas, avaient la même terminologie. Nous ajouterons même que l'écrivain semble éviter avec soin tout ce qui concerne le Christ terrestre et historique pour introduire dans son récit la conception spéculative qui lui est chère.

Ainsi il parle du Seigneur comme d'un être qui se tait en face du martyre, « comme ne souffrant aucune douleur. » On pourrait à la rigueur entendre ces mots en ce sens que l'énergie morale du Maître lui donnait en face des injures et des

mauvais traitements l'attitude d'un homme qui, bien qu'éprouvé, ne laisse pas paraître au dehors ses angoisses. Ce serait une pensée analogue à celle des Synoptiques, lorsqu'ils nous montrent Jésus muet en présence des soufflets et des questions insultantes de la sol latesque. On avouera pourtant que l'expression serait singulièrement choisie. La comparaison avec d'autres données du même genre nous permet d'affirmer, à la suite d'une réflexion longtemps hésitante, que l'écrivain a une autre pensée. Il entend affirmer que la douleur n'a pas de prise sur le Christ tel qu'il se le représente. Il est docète, d'un docétisme prudent peut-être, mais réel.

La parole de la croix que cite l'auteur en est une nouvelle preuve. La forme qu'il lui donne ne semble inspirée ni par les motifs philologiques ni par les emprunts à d'anciennes versions, qui le légitiment en principe. Elle veut repousser loin du Christ ces frémissements, ces angoisses intérieures que laisse entrevoir la tradition primitive. Ma force ! ma force ! s'écrie le Seigneur, tu m'as abandonné. Qu'est cette force ? Ne serait-ce point comme qui dirait le logos divin, Valentin l'appellerait la sophia, qui à l'heure du trépas de l'homme terrestre quitte l'homme Jésus pour remonter au ciel ? On sait que la première épître de Jean, comme les Colossiens et peut-être même la première lettre à Corinthe signalent déjà cette tendance à séparer le Christ historique du principe éternel momentanément enfermé en lui. L'hérésie docétique n'a fait que développer et préciser ce point de vue, et notre auteur appartient à cette tendance.

Il donne à cette dernière un nouveau gage en parlant de la mort du Seigneur, comme d'un ἀναλαμβάνειν. Au moment où le supplicié ressent l'abandon de sa δύναμις, il expire. Nous nous demandons même, si, dans l'incorrect langage de l'auteur, le sujet de ce verbe ne serait pas précisément cette force. Quoiqu'il en soit de ce point spécial, à notre connaissance il n'existe aucun texte où cette expression soit appliquée au trépas. Une analogie lointaine serait fournie par la parole de Jésus (Jean XII, 32) qui, faisant allusion à sa mort, disait : Lorsque j'aurai été élevé de la terre... (ὑψοῦσθαι). Nous ne citerions pas avec

Harnack la parole du brigand converti pour expliquer la représentation de la mort par le moyen de notre verbe, d'autant plus que l'adès suivant les notions courantes fait songer aux lieux bas de la terre et non pas au ciel. En revanche ἀναλαμβάνειν s'emploie volontiers en parlant de l'ascension ; dans ce sens on le trouve chez les LXX dans 2 Rois III, 24, puis dans le livre des Actes I, 11, 22 ; X, 16 ; 1 Tim. III, 16. Le Seigneur, dès lors, fut enlevé dès son dernier soupir ; l'ascension coïncide avec le trépas, un trait encore qui confirme la conception docétique de l'écrivain.

D'autre part on s'étonne qu'après une telle affirmation l'évangile de Pierre insiste avec tant d'énergie sur la résurrection, logiquement sans portée dans l'horizon de l'auteur. Logiquement oui. Mais on aurait tort de n'écouter que le syllogisme. On comprend aisément que pour insérer une notion dogmatique dans le canevas traditionnel, il ait fallu respecter le cadre de cette tradition. On constatera d'ailleurs le même phénomène chez le gnostique Valentin et dans tout le docétisme. Rigoureusement parlant, la résurrection est une inconséquence apparente dans ces systèmes, qui néanmoins ne l'ont pas rejetée. Malgré tout, ils ont quelques arguments pour se défendre et on les peut appliquer, je crois, à l'évangile de Pierre.

D'après sa christologie, la personnalité du Seigneur se compose de deux éléments, qu'affirmera plus tard, sous une autre forme, le dogme ecclésiastique. Il y a l'élément divin, celui que Pierre appelle δυνάμις, que Valentin nomme la sagesse, que d'autres ont désigné sous le nom de Logos. Il y a ensuite l'individu humain, avec son corps *et son âme*, selon la psychologie courante. Le principe supérieur momentanément incarné dans le Rédempteur s'est échappé à la mort de ce dernier ; la résurrection concerne le principe matériel et spirituel de l'individualité humaine, en quelque sorte glorifiée par l'œuvre du Seigneur. C'est elle, cette individualité humaine, qui a prêché aux morts, selon une conception que présente aussi, outre notre fragment, la première lettre de Pierre. Elle a séjourné dans l'adès, que n'a pas franchi la divine δυνάμις, et y a rempli sa

mission évangélisatrice pour retourner après la victoire sur le sépulcre « là où elle était auparavant. »

Ces derniers mots attribuent incontestablement à la personnalité proprement dite du Seigneur une préexistence, suivant les représentations connues du judaïsme spéculatif.

Nous aurions dès lors, en résumé, si les inférences tirées de notre trop court fragment sont exactes, la représentation suivante du procès christologique : le Christ préexistant apparu dans le monde en une forme, nous dirions une apparence humaine, a été le porteur d'une force divine spéciale, qui constitue sa grandeur et l'élève tellement au-dessus des hommes que son humanité n'a pas de réalité positive. A l'heure du supplice la *δύναμις* abandonne la personnalité du Seigneur, qui, lui, ressuscite, traverse l'adès, ressuscite pour rentrer dans les sphères divines. Nous verrons que certaines hérésies, à peu près connues, ont avec les conceptions de notre auteur de grandes analogies. Les unes et les autres appartiennent au docétisme. La manière dont ce point de vue se présente ici explique assez bien l'attitude changeante de l'évêque Serapion. Il est réel, mais un peu voilé, et l'on conçoit qu'une première lecture hâtive ne l'ait pas découvert et qu'il ait fallu plus d'attention pour en saisir les traces.

L'évangile de Pierre serait-il dès lors une de ces œuvres qui, comme ailleurs les hymnes de Bardesane, essaient d'infiltrer la doctrine choyée dans les communautés, sans s'insurger ouvertement contre la tradition généralement reçue ?

Avant de pouvoir répondre à cette question, il est nécessaire de rechercher quel est le rapport que soutient notre fragment avec les évangiles canoniques et la tradition évangélique, telle que la révèlent les écrivains ecclésiastiques. Est-il antérieur ou postérieur à nos documents scripturaires ? S'il leur est postérieur, les a-t-il connus, tout ou partie, les a-t-il utilisés ? Tel sera le sujet de notre prochain et dernier article.
